Chronique locale

ROUBAIX

Les candidats de la liste de concentration républicaine sont convoqués pour le 3 mai à huit heures et demie du soir, auberge du « Pays », pour délibérer sur la conduite à tenir en vue des élections de ballottage de dimanche prochain.

Prière de ne pas manquer.

Dr LARGILLIÈRE.

LE DEUX MAI

Pas plus hier que dimanche aucune manifestation ne s'est produite à propos des revendications ouvrières.

Partout le travail a été repris lundi matin pour cesser à midi, non pas pour manifester mais pour fêter la « rassisse » de la foire comme c'est la coutume dans notre ville.

En effet, dans l'après-midi, le champ de foire regorgeait de monde.

Dans les cafés seulement on discutait à perte de vue les résultats de l'élection.

***

M. Henri Segard qui avait été porté sur une liste ouvrière nous prie de dire qu'il n'accepte aucune candidature, il proteste contre l'abus que l'on a fait de son nom.

L'affaire de la rue de l'Hermitage. — La cabaretière de la rue de la Gare, Madame L. dont nous avons annoncé l'arrestation dans notre numéro du 28, pour manœuvres abortives, a été mise en liberté, hier lundi en vertu d'une ordonnance de non lieu délivrée par le parquet de Lille.

Est-ce une fumisterie ? — Un cabaretier de la rue Pellart, bien connu à Roubaix, M. J.-B. Desrousseaux, à l'estaminet de l'Ours, a reçu hier matin une lettre de menace qui nous semble être une simple fumisterie.

Elle porte en tête : *Comité de Didamitte, « Vive La Narchie ».*

Inutile de dire que personne n'a été effrayé de cette lettre.

Les ivresses. — Gustave D.., 21 ans boucher, demeurant rue Turgot, se trouvait dans un état complet d'ivresse, rue Pellart, lundi vers deux heures et demie du matin, et voulait que les agents Fildard et Deireux, de patrouille, le suivit.

L'ivrogne insistant avec énergie et ne voulant pas déclarer le pourquoi aux agents, fut conduit par ces derniers au dépôt du quatrième arrondissement.

***

B.., pâtissier, demeurant rue Saint-Georges, descendait du train de Tourcoing, à la gare de Roubaix, dimanche vers minuit et n'étant pas muni de ticket, ne voulait pas payer la somme de quinze centimes à l'employé de service.

Un agent requis constata que B.... était ivre et le conduisit au dépôt du premier arrondissement.

Menus faits. — Un gamin de 17 ans, Liévin Demay, zingueur, demeurant rue du Coq-Français, rencontrant M. Julien Halain, contrôleur de l'Hippodrome, dimanche vers 4 h. 1/2 du soir, lui lançait un formidable coup de poing dans la figure. Un rapport fut dressé à la charge de Liévin Demay.

— Un vieillard de l'hospice, Saint-Léger, est tombé accidentellement sur le trottoir de la rue des Halles, dimanche vers 11 heures du matin et a été reconduit à l'hospice.

Tir national de Roubaix. — La société du Tir national de Roubaix, établie rue Ampère, près le cimetière, a décidé dans son assemblée générale du 24 avril, de donner un concours dans le courant du mois de juillet.

Des affiches indiqueront le nombre de prix.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement de la semaine du 25 au 30 avril

	Nomb. de colis	kilos
Soies. . . .	33	2241
Laines peign.	3.544	381.510
Laines filées.	1.130	122.250
Id. blousses	44	4.701
Cotons . . .	523	55.890
Totaux. .	5.273	366.592
Décreusage. . . .	30 0/0 opér.	
Titrage	463 0/0 id.	

Le Directeur,
L. BIPPER.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

SÉANCES DES 30 AVRIL et 1er Mai

Versements

Roubaix, Samedi	68 dép. dont	6 nouv.	21.210	»
Id. Dim.	101 —	15 —	18.952	»
Lannoy —	17 —	2 —	1.621	»
Croix —	» —	« —	»	»
Wattrelos —	» —	» —	»	»
Totaux	176	23	41.783	»

Remboursements

Roubaix, Samedi	60 remboursem.	21.093	00
Id. Dimanche	109 —	28.567	91
Lannoy —	20 —	9.368	68
Croix —	» —	»	»
Wattrelos —	» —	»	»
Totaux	189	58.930	59

Les opérations de Mai sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Defrenne-Wibaux et Eloi-Réquillard, directeurs ; MM. Truffart-Watine, Henri Hoffmann, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Desprets-Delerne — A Croix, par MM. Etienne Jourdeuil, Alphonse Delesalle. — A Wattrelos, par MM. Hien-Seynaeve et Edouard Delplanque.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4 (salle de la justice de paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le caissier : FRÉMONT.

EAU DE TOILETTE DU CONGO

Cette eau, très parfumée, embaume le visage ;
Il est hygiénique et bon d'en faire usage ;
Elle procure au teint une rare blancheur,
Et laisse sur la peau la plus douce fraîcheur.

Victor Vaissier, créateur du savon du Congo.

Dépôt de la parfumerie du Congo, chez M. Duyver, 43, rue de la Gare, Roubaix.

TOURCOING

L'ÉLECTION DE DIMANCHE

Il était 10 heures 1/2 du matin quand le résultat officiel du scrutin a été proclamé par M. Hass-broucq, maire.

Peu d'électeurs se trouvaient dans la salle. Les premiers résultats enregistrés dans notre numéro d'hier matin se sont trouvés modifiés sensiblement. La liste républicaine est élue tout entière à l'exception de M. Delcroix à qui il manque 6 voix pour la majorité absolue et encore n'en est-on pas certain car un certain nombre de bulletins ont été joints aux procès-verbaux, il est fort possible que le candidat en ballottage regagne les 6 voix qui lui sont nécessaire pour être élu au premier tour.

Ce qui caractérise l'élection de dimanche, c'est le nombre considérable de votants : la discipline remarquable dont a fait preuve la vaillante armée républicaine qui a vu ses rangs grossir par rapport à l'élection de 1888.

Une fois de plus le corps électoral a fait preuve du plus grand bon sens politique, et il a su faire justice du défi et des menées inqualifiables d'adversaires aussi maladroits que peu scrupuleux.

Le candidat en jupons qu'il suffisait suivant les blancs d'avoir comme tête de liste est arrivé dans les derniers et cela est significatif.

Du reste, nous tirerons d'autres conclusions de cette élection, qui porte en elle de nombreux enseignements dont le parti républicain lui-même fera bien de tirer sagement parti.

***

Nous croyons intéressant de rappeler quelques chiffres de l'élection de 1888, à titre de comparaison.

M. Fidèle Lehoucq avait réuni comme plus favorisé, 4347 suffrages et le moins favorisé de la liste M. Delcroix avait eu 3719 voix.

22 conseillers avaient été élus au premier tour et 12 candidats étaient restés en ballottage.

M. Deletombe qui était arrivé premier sur la liste réactionnaire avait eu 3487 et le moins favorisé M. Lefebvre, 3087.

La liste des républicains libéraux avait obtenu 589 voix sur le nom de M. François Masurel et 351 sur celui de M. Louis Marescaux.

Cette liste comprenait cinq noms.

La liste du parti ouvrier qui comptait 4 candidats avait réuni 317 voix sur le nom du citoyen Capart.

Pas de manifestation. — On avait informé M. le maire qu'une délégation se serait présentée hier à la mairie.

Cette délégation était attendue, mais elle n'est pas venue.

Mouveaux. — *Un incident à propos des élections.* — Hier à 5 h. 1/2 du soir, un électeur domicilié depuis 1er Mai 1890 payant fr. 244,83 de contributions, né d'un département limitrophe, d'une famille dont tous les membres défunts ont rempli honnêtement les mandats électifs qui leur étaient confiés, a été indignement insulté publiquement devant la porte de la Mairie par un domestique de M. le Maire.

RIXE GRAVE A HALLUIN

Hier, vers 3 h. de l'après-midi, une femme, ayant une profonde blessure au-dessous de l'œil droit et le visage ensanglanté, se présentait devant le commissaire de police, et lui déclarait qu'elle avait ainsi été blessée au cours d'une rixe qui venait de se produire entre une dizaine de flamands, au quartier du Christ Dal.

La police se rendit immédiatement sur les lieux et apprit que le nommé Charles Parmentier, tisserand mari de la blessée, ayant à plusieurs reprises cherché dispute, à un sieur Edouard Feys, son voisin, qui refusait absolument de se battre avec lui, lui avait porté sur la tête plusieurs coups de sabot pour l'y décider. Edouard Feys, ainsi attaqué se rua sur Parmentier, le jeta à terre d'un coup de tête, et le frappa alors qu'il était étendu sur le sol.

Des camarades de Parmentier, au nombre de cinq ou six, s'élancèrent sur Feys, qui reçut derrière le crâne, un coup violent d'un instrument contondant et fût cruellement mordu au cou par l'un de ses assaillants. Henri Feys, voyant son frère couvert de sang, et en danger, plusieurs des camarades de Parmentier étaient armés de coups de poing américains, et l'un d'eux un Belge expulsé qui a pris la fuite à l'arrivée de la police, avait même son couteau tout ouvert en main, sortit de chez lui armé d'une barre de fer, et frappa dans le tas, c'est ainsi que Parmentier, sa femme et deux autres individus, ont été blessés sérieusement à la tête, au visage et sur le corps.

Parmentier surtout, a la tête dans un piteux état, il a été aussi mordu au bras gauche. Les autres combattants ne sont guère mieux traités. Un coup de poing américain à pointes a été trouvé sur le lieu de la bagarre.

Dans l'enquête qu'a terminée et transmise aujourd'hui au Parquet M. Dequesne, commissaire de police, de nombreux témoins ont été entendus.

M. Pierchon, médecin à Halluin, a donné ses soins à trois des blessés. Combattants et combattantes étaient ivres.

Halluin. — Les nommées Devulder, Clémence et Demeyer, Marie, femme Bossart, s'étant livrées à des violences réciproques, sur la voie publique, ont été l'objet d'un procès-verbal. La première, outre quelques coups de poing reçus, a eu une grosse poignée de cheveux enlevée, et la seconde de multiples écorchures au visage. Le motif de la querelle est la jalousie.

Vol. — Madame Desprez Marie, sans profession, demeurant à Halluin, rue Saint-Sylvestre, n° 36, a été hier à 9 h. 30 du matin victime d'un vol d'un porte-monnaie renfermant la somme de 16 fr.

Cette dame qui était dans la salle d'attente en attendant l'ouverture de la porte pour prendre le train à destination du Blanc-Seau s'est aperçue de cette disparition au moment où elle montait dans le train.

Le porte-monnaie en question a été trouvé vide, dans l'entre-voie, après le départ du train.

Le voleur n'a pu être découvert.

LE NORD

INCENDIE A RONCHIN

Une bonne arrestation. — Hier, vers dix heures et demie du soir, le feu s'est déclaré chez M. Boone, cabaretier à Ronchin, à l'enseigne « estaminet de la catoire ». L'incendie a éclaté dans un hangar servant à remiser de la paille.

Dans le débit se trouvaient une dizaine de consommateurs qui, au lieu de travailler à l'extinction du fléau, se sauvèrent à toutes jambes.

Les gendarmes réussirent à en arrêter un qui refusait de prêter son concours. C'est un nommé Inghels Albert, 19 ans, rattacheur, rue d'Arras, cité Boutemy. Cet individu, qui est considéré comme dangereux, est un anarchiste révolutionnaire. On a retrouvé sur lui un coup de poing américain, ainsi qu'une nombreuse correspondance socialiste et des brochures incendiaires.

Quand le brigadier voulut l'arrêter il se rebella et s'écria : « Je suis socialiste et je me vengerai. »

Inghels a été conduit au parquet et passera aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Les dégâts causés par l'incendie sont évalués à 15,000 francs dont 1,000 francs pour l'immeuble. Il y a assurance.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE-SUR-MER

Un drame sanglant à Calais

La soirée de dimanche s'est terminée vers minuit par un drame sanglant.

Les sieurs Warnault Louis, 35 ans, et Gobert, s'en retournaient chez eux, lorsqu'arrivés en face du café Schers, boulevard de Lesseps, ils furent assaillis par une bande d'individus qui, renversant le premier, le menacèrent de le jeter à l'eau. Ayant réussi à se dégager, et, sous l'empire d'une légitime colère, il s'arma de son couteau, en frappa les nommés : William Auguste, 36 ans, tulliste, et Caquet Ernest, 22 ans, tulliste, demeurant tous deux rue des Hautes-Communes.

M. le Procureur de la République venu le matin à Calais, se disposait à partir lorsqu'il fut informé de ce drame. Il se rendit donc au bureau de l'octroi, où les blessés avaient été transportés et procéda à l'interrogation des acteurs et témoins du drame.

Les blessés ont été ensuite transférés à l'hôpital. William est en danger de mort. Quant à Warnault le coupable, il a été mis en état d'arrestation.

Les autres, qui ont été laissés en liberté provisoire, ont été interrogés hier par le Parquet de Boulogne.

LA BELGIQUE

Tentative de déraillement

Liège, 2 mai. — Hier, à Tilff, la police a capturé quatre individus et un gamin qui ont essayé de faire dérailler le train. Les misérables avaient fait rouler sur la voie ferrée, en amont du Tilff, du haut de la montagne surplombant la rive gauche, un énorme quartier de roche. Le train qui venait, à 1 h. 1/2, de quitter la gare de Tilff, est venu se heurter contre cet énorme bloc de pierre que le chef machiniste à cause de la courbe de la voie, n'a pu apercevoir à temps. La machine a beaucoup souffert, mais le train n'a pas déraillé.

Etat-civil de Roubaix

Du 2 mai

Naissances. — Julienne Deleux, rue de la Guinguette, 87. — Alphonse Vanreust, rue de la Balance, 80. — Edouard Franchois, Crétinier, maison Duchutelet, 7. — Charles Dujardin, rue de Turenne, 8. — J.-Bte Cornil, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 3. — Edouard Gabriel, Bernard, cour Magot, 18. — Paul Deroubaix, rue Lafontaine, rue Lafontaine, maison Legniez. — Alfred Cornil, rue du Moulin, 161. — Julien Descamps, rue de Rome, maison Rogier, 10.

Décès. — Benoit De Moor, 81 ans, Petites-Sœurs. — Joseph Quière, 17 jours, rue Solférino, 13. — Vanraendonck, 3 jours, rue l'Hommelet, 98.

Publications de mariages. — Entre : Emile Dezwarte, 25 ans, docteur en médecine et Louise Thibault, 21 ans, sans prof. — Louis Sory, domestique et Clémence Dubrunfant, servante. — Casimir Bouly, commis-négociant et Jane Gilliard, s. profess. — Théophile Lepoutre, monteur de chaînes et Marie Lanneau, sans prof. — Léopold Tiérache, magasinier et Esther Deans, couturière. — Louis Delabre, tisserand et Marie Desmet, servante. — Henri Bayart, journalier et Flore Demeirleir, soigneuse. — Louis Fontaine, garçon brasseur et Julienne Verhaegen, tisserande. — François Delannoy, maçon et Emérence Lechantre, servante. — Henri Pontier, teinturier et Hélène Goelièvе, journalière — J.-Bte Millecam, encolleur et Marie Deschampeloere, bobineuse. — Pierre Honoré, lisseur, et Marie Boitte, rattach. — Henri Havaere, terrassier et Rosalie Versvee, marc. de légumes. — Desmet Adolphe, cordonnier et Marie Debersnyder, marchande de chaussures — Jules Liénard, lamier et Adèle Dubar, cafetière. — Jules Deltour, empl. de commerce et Catherine Tiberghien, sans profession — Victor Vanboeren, cordonnier et Augustine Sébille, cuisinière — Paul Lebacq, tisserand et Pauline Lelong, journalière.

Etat-civil de Flers-Lille

Du 13 au 30 avril

Naissances. — Albert Vanlverde, à la Cousinerie.

Décès. — Adolphe Dassonneville, 34 ans, tourneur en fer. — Blanche Delehambre, 25 ans 5 mois. — Jean Briffaut, 8 mois, au Breucq. — Sabine Evrard, 17 ans 1/2, Epinoy. — Florentine Pennel, 78 ans, au Breucq.

Mariages. — Entre : Auguste Théry, 28 ans, employé et Clémence Constant, 28 ans, sans profession. — Henri Demalaise, 31 ans, journ. et Joséphine Coppens, 29 ans, journalière.

Publications de Mariages. — Entre : François Chantraine, 23 ans, appréteur et Juliette Verdière, 22 ans, journalière — J.-Bte Willecomme, 28 ans, charpentier et Thérèse. 26 ans, tailleuse à Heyst-sur-Mer (Belgique).

Etat-civil d'Hem

Du 20 avril au 1er mai

Naissances. — Germaine Poulain, rue Poivrée. — Emile Pluquet, Petit Lannoy. — Angèle Dujardin, rue Poivrée. — Germaine Destriez, Civron — Jean Desplanque, Petit Lannoy.

Décès. — Bauwens, mort-né, au Trie — François Prévot, 72 ans, cultivateur au Voisinage.

Mariages. — Entre : Henri Livois, trieur de laine et Roseline Favier, journalière. — Emile Frégnac, employé de commerce et Eva de Clercq, sans profession.

Publications de mariages. — Entre : Charles Delporter, journalier et Marie Jacgère, fileuse à Hem.

BIBLIOGRAPHIE

La Librairie de l'Art, 29, Cité d'Antin, vient d'ajouter à sa collection des *Artistes célèbres* une étude sur RAFFET. Il est inutile aujourd'hui de faire l'éloge d'un artiste qu'on s'accorde à regarder comme le maître de l'estampe au XIXe siècle et le premier des peintres de batailles. L'auteur de ce remarquable ouvrage, M. Lhomme, s'est appliqué à mettre en lumière, dans toute sa variété, le talent de M. Raffet. Il a donné une grande place au peintre des batailles de la République, de l'Empire et des guerres d'Afrique, mais il a parlé aussi du caricaturiste qui fut, un moment, l'émule de Daumier, et du voyageur qui fut, pendant trente ans, l'ami et le compagnon du prince Anatole de Démidoff. Cet ouvrage, tiré sur papier de luxe, est illustré de 155 gravures, exécutées avec le plus grand soin. Elles permettent d'apprécier l'œuvre de Raffet, dont elles offrent, dans chaque genre, de nombreuses et très fidèles reproductions.

PLUS DE CHAUVES!

Ni de CHEVEUX GRIS

Repousse certaine à tout âge

CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux

Produites sur des Hommes et des Femmes

Arrêt immédiat des Chutes par la

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Milliers de Certificats et Attestations.—Prospectus explicatif gratis.

Le pot franco par la poste, 4 fr. ; 6 pots franco, 21 fr.

Maris LECHAUX, Phien-Chie, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Bequermoise, 80 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berriez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien — De Bil, Th. rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

Poudre Rocher

LAXATIVE, DIGESTIVE, DÉPURATIVE

Anti-Glaireuse — Anti-Bilieuse

Flacon : 2f 50, franco. — ROCHER, 112, rue Turenne, PARIS, et Phies. Nombreuses Contrefaçons et Imitations : Exiger Marque R. F.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 2 Mai

Cote officielle de 5 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	Type 1 qual. à fabr. Cote préc.	Type 1 Cote jour	Type 2 qual. cour. Cote préc.	Type 2 Cote jour	Type B Cote préc.	Type B Cote jour
Janvier ..	..	..	..	..	..	..
Fév. ..	..	..	..	..	..	..
Mars ..	..	..	..	..	..	..
Avril ..	..	..	4 70	..	4 70	..
Mai ..	4 75	..	4 70	..	4 70	..
Juin ..	4 80	..	..	..	..	..
Juillet ..	4 85	4 75	..	..	..	..
Août ..	4 875	4 90	..	..	..	..
Septembre.	4 99	4 85	..	..	..	..
Octobre. ..	4 90	4 825	..	..	..	..
Novembre.	4 90	4 95	..	..	..	..
Décembre.	..	..	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A.B

Janvier ..	..—..	Juillet ...	5 30 —..
Février ..	..—..	Août ...	5 30
Mars	..—..	Septembr.	5 30 —..
Avril	5 30 —..	Octobre ..	..—..
Mai	5 30 —..	Novembr.	..—..
Juin	5 30 —..	Décembr.	..—..

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

Juillet	5.000	»	à 4.90
»	10.000	»	» 4.87
Aout	10.000	»	à 4.90
Septembre	5.000	»	à 4.90
»	5.000	»	à 4.925
»	5.000	»	à 4.95
Octobre	10.000	»	à 4.95
Novembre	10.000	»	à 4 95
»	5.000	»	à 5.00

Total de la journée : 70.000 kilos.
Tendance soutenue.

BOURSES

COMMERCIALES ET AGRICOLES

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE 30 avril.	HUILES GR. l'hectolitre Crdj.	l'hect. Crp.			TOURT. les 100 kilos.
Colza	— —	55 —	— —	— —	16 — à — —
Œillette b. g.	— —	— —	— —	— —	16 — à — —
Lin de pays	— —	54 —	51 50		26 — à 25 —
Lin étranger	— —	45 —	— —		22 — à 23 —
Cameline	— —	— —	— —		16 — à — —
Chanvre	— —	— —	— —		10 — à 11 —

Huile épurée pour quinquet 61 — à — —.

PARIS, 30 avril (*Dépêche spéciale*)

Huile de Colza	29	30	Huile de Lin	29	30
Courant..	53 —	52 —	Courant..	45 75	45 25
Mai	53 25	53 25	Mai	45 75	45 50
4 m	54 —	53 75	4 m	45 50	46 50
4 déc.	55 —	55 75	4 déc.	47 25	47 25

SUCRES

LILLE	Courad. jour		Cours précéd.	
Sucre N° 88 (88 degrés)	— —	— —	37 25	— —
» acquitté	— —	— —	87 —	— —
» blanc type N° 3.	— —	— —	39 50	— —
» pain 6 kil. N° 1.	106 50	— —	106 50	— —
Betteraves disponibles	— —	— —	46 50	— —
Mélasse	— —	— —	— —	— —
3/6 fin disponible	— —	— —	— —	— —

PARIS, 30 avril — (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène

Roux 88°	36 25 — —	— — — —

Sucres blancs

Courant	36 50	36 75
Mai	36 62	36 87
4 Mai	36 87	37 25
4 Octobre	35 12	35 37
Raffiné	101 — à .. —	

PÉTROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc.	14 3/4 à — ./.	16 3/4 à — ./.
Courant	— ./. à — ./.	16 3/8 à — ./.
premiers mois	— ./. à — ./.	16 ./. à — ./.
derniers mois	— ./. à — ./.	16 ./. à — ./.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 30 avril (*Dépêche spéciale*)

Farines : 12 marques.

	29	30		29	30
Courant..	50 10	51 30	J.-A.	53 85	52 20
M.-J.	51 85	51 25	4 déc.	53 95	53 90

Marque Corbeil ..... 56 —

Blés

Courant..	23 85	23 —	J.-A.	24 75	24 75
M.-J.	24 15	24 50	4 déc.	24 75	24 75

Seigle

Courant..	18 60	17 50	J A.	16 50	16 50
M.-J.	18 40	17 25	4 déc.	16 —	16 30

ALCOOLS

PARIS, 30 avril. — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	26	25
Courant	43 75	43 25
Mai	43 75	43 25
4 Chauds	43 75	43 25
4 derniers	40 25	40 25

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1893	78 —	Juillet	80 —
Février	78 75	Août	80 —
Mars	78 50	Septembre	79 70
Avril 1892	86 —	Octobre	79 25
Mai	85 75	Novembre	79 50
Juin	81 50	Décembre	78 50

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —	Juillet	— —
Février 1892	— —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	87 50	Octobre	— —
Mai	88 75	Novembre	— —
Juin	— —	Décembre	— —

COTONS

HAVRE

Janvier 1893	51 1/8	Juillet	48 —
Février	51 1/2	Août	48 —
Mars	53 —	Septembre	49 —
Avril 1892	47 1/4	Octobre	49 3/8
Mai	47 1/4	Novembre	49 1/8
Juin	47 7/8	Décembre	50 3/8

LA VILLETTE, 2 mai — Bestiaux

Espèces	Am.	Vendus	Prix 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	2080	1896	1 56	1 40	1 16
Vaches	638	624	1 48	1 32	1 08
Taureaux	289	271	1 24	1 16	1 04
Veaux	1065	1020	2 00	1 80	1 60
Moutons	12845	1195	1 94	1 74	1 65
Porcs	2516	2516	1 44	1 40	1 34

BOURSE DE LILLE

Du 2 mai

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Département du Nord, 106. — Tourcoing 1878, 502. — Armentières 1886 (6089 obl. de 500 fr.) 490.

CAISSES ET VALEURS DIVERSES

Industries textiles, Léon Allard et Cie, 8800 a. 500 f p., p. ex-c. 8, 580. — Benj. Delgutte et Cie, 2500 a. 500 f. p., p. 505.

ACTIONS

Bully-Grenay, le sixième, 18000 parts, 2925. — Courrières le dixième (20000 act.) 4240. — Escarpelle Nord, 5000 act., 2100.

COUPONS DÉTACHÉS

1er mai, — St-Sauveur c. 26, porteur 5, nominatif 6,60. — Aniche 66,65. — Anzin 120. — Dourges, porteur 336,29, nominatif 360. — Liévin 150, 1er juillet. — Campagnac 30 — Anzin 120, payable le 1er juillet.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2. s. I.	— —	Brux. lib. 1886.	101 —
— sér. II.	101 95	Non libéré 1886.	— —
— sér. III.	101 75	Ostende à pr...	— —
— 3.	98 65	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	— —	— 1885 3.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874...	51 90
— 4.	110 95	— 1886 3 1/2.	— —
— 3.	97 90	Gand. 1868.	108 —
Gr. com. 4 1/2.	— —	— 1880.	— —
— 4.	112 40	— 1886.	101 —
— 3.	97 50	Liége. 1853.	— —
— 3 pc 1861.	116 75	— 1860.	— —
— 3 pc 1868.	102 25	— 1868.	102 25
Anvers 1887 lib.	100 —	— 1874.	— —
Non libéré 1887.	— —	— 1879.	102 75

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 mai.

La Bourse devait saluer la façon dont le 1er mai s'est passé partout, pour un mouvement général de hausse.

On sait gré au gouvernement des mesures rigoureuses mais prudentes qui ont ont contribué à assurer le calme de la journée.

Le 3 0/0 ancien monte à 97.05.

Le nouveau à 97.12.

Le 4 1/2 est à 105 12 ex-coupon.

La Rente Italienne participe au mouvement de hausse dans une large proportion, elle se traite aux environs de 90 en avance de 0.30 centimes sur samedi.

L'Extérieure reste à 59 3/4.

Le 3 0/0 Portugais se maintient ferme à 27 3/16, en attendant la reprise des conférences entre les comités et le délégué du gouvernement qui aura lieu demain.

Le Russe nouveau est ferme à 76 11/16.

L'Orient à 69 3/16.

Le Rouble vient à 213 1/2.

L'Action de la Banque de France est bien tenue, à 4.125.

Le Crédit Foncier s'avance à 1.191.

La Banque de Paris est en progrès marqué, à 617.

Cette Société a été mise hors de cause par la cour d'appel de Londres dans le procès intenté par MM. Strauss et Cie. qui ont été condamnés aux dépens.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu, à 770.

Les renseignements fournis à l'assemblée par la direction de cette société sur l'impulsion donnée aux affaires d'escompte et de banque ont produit un excellent effet.

La Société Générale est demandée au comptant à 470.

L'action des Immeubles de France est l'objet de demandes suivies à 475.

Les Chemins économiques valent 408.50.

COUPONS

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE	ROUBAIX
Rue Nationale, 69 bis	*6, rue de la Gare, 6*

PAIE, dès maintenant

tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu, à l'échéance **des 1er et 15 Mai**

Le gérant : G. DUGARDIN

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 42

BEAU PAGE

TROISIÈME PARTIE

ARQUEBUSADES

Une odeur de foin sec et de paille frappa alors l'odorat de Galléhaut ; il jeta les yeux autour de lui et vit plusieurs bottes de paille amassées dans un coin.

Des pas retentissaient dans l'escalier ; la porte avait cédé : il fallait agir. Se penchant sur l'escalier, Galléhaut lâcha un coup de pistolet.

— Rends-toi, cria une voix : tu as manqué et tu manqueras encore ; rends-toi, nous te tenons !

— Monseigneur, serviteur ! fit-il en ricanant.

Une idée merveilleuse avait traversé son cerveau ; s'approchant d'une botte de foin, il tira sur elle un second coup de pistolet.

— Manqué encore ! s'écria le duc. Rends-toi !

— Au contraire, monseigneur. Touché ! Vous allez voir !...

Déjà la botte commençait de brûler ; Galléhaut communiquait le feu à toutes les autres Puis, au moment où les pas se rapprochaient de nouveau, il lança plusieurs bottes enflammées dans l'escalier, ce qui fit dégringoler les assaillants.

— Ce maudit gamin m'échappera donc toujours ! murmura le duc.

Il était inutile, en effet, de songer à le rattraper. Toutes les bottes avaient pris feu, et une fumée épaisse remplissait l'escalier qui, lui-même, allait bientôt petiller. Alors Galléhaut grimpa sur le toit et contempla le spectacle du champ de bataille.

Les papistes poursuivaient, dans la campagne, les malheureux huguenots ; et déjà beaucoup de cadavres mettaient leurs taches sanglantes sur la maigre verdure des prés. Toutes les dames et les seigneurs qui dînaient au château de la princesse de Bourbon étaient montés sur la terrasse et suivaient les péripéties du carnage, donnant même des indications aux soldats.

Le toit où se trouvait Galléhaut était heureusement en contre-bas : s'appuyant aux saillies de la muraille le brave enfant sauta dans un jardin qui paraissait complètement isolé.

Il traversa le jardin au bout duquel se dressait un bosquet, franchit aussi le bosquet et arriva dans une grande cour.

Des cris de haine retentirent alors au-dessous de lui.

Il releva la tête et comprit qu'il était tombé dans la gueule du lion ; il était dans une des cours du château de la mère du duc de Guise.

— Malédiction !

— Par ici ! par ici ! criaient les voix : il y a ici un huguenot !

Un escalier menait de cette cour à la terrasse d'où venaient les cris.

Galléhaut n'hésita pas, il s'engagea dans cet escalier et arriva rapidement à la terrasse. Les voix continuaient de crier, et parmi elles une voix glapissante, désagréable :

— Il est entré dans l'escalier ! arquebusez-le !

Des soldats grimpaient l'escalier et suivaient Galléhaut.

Celui-ci, en arrivant à la terrasse, éprouva une violente émotion.

Plusieurs seigneurs, des dames, des prêtres étaient là, fanatiques, grisés par le sang. Seule, une femme pleurait, assise sur un banc, le visage dans les mains.

Les autres personnes, penchées sur la balustrade, donnaient des indications aux soldats, ne pensant pas que le fugitif avait eu l'audace de courir vers ses dénonciateurs. Galléhaut put donc arriver sur la terrasse sans être aperçu.

Il marcha droit à la femme qui pleurait et lui écarta les mains du visage.

— Marceline !

— Vous, grand Dieu ! Je suppliais la bonne Vierge de vous sauver !

Les assistants se retournèrent aussitôt, et, parmi eux, Bernard des Avenelles qui allait continuer ses vociférations ; car c'est lui qui avait vu Beau Page descendre de son toit et l'avait dénoncé aux soldats catholiques. Un terrible regard de Galléhaut le cloua sur place ; mais, bientôt, se sentant soutenu par les arquebusiers qui arrivaient, il traita le page de mauvais drôle, puis voulut entraîner brutalement Marceline ; mais celle-ci reculait, épouvantée.

Alors, l'avocat furieux la frappa au visage. Les arquebusiers hésitaient ; toutes les dames prenaient le parti de Marceline. Galléhaut leva son épée, et froidement :

— Pourquoi insultez-vous madame ?

— Vous osez me le demander ?... Vous ! Croyez-vous donc que j'aie oublié la nuit de Fontainebleau !... Soldats, arquebusez-moi ce muguet qui ne craint pas de courtiser ma femme !...

— Eh bien, oui, oui ! je l'aime ! s'écria Marceline. Et je suis prête à mourir avec lui. Je rougis d'être la femme d'un lâche tel que vous... Misérable ! Au lieu de le provoquer, de vous battre avec lui, vous allez le faire assassiner !

C'était trop d'émotions pour une nature aussi douce que celle de Marceline. Un tremblement convulsif l'agita, et elle s'évanouit. Pâle, lâche, des Avenelles reculait instinctivement. Cependant, un soldat demanda à Beau Page :

— Etes-vous huguenot ou papiste ?

— Ami, je n'en sais rien et la chose m'importe peu ; mais j'ai quatre pistolets chargés pour vos arquebuses ; j'ai, en outre, ma rapière et mon poignard ; vous voyez que je suis le plus fort, laissez-moi passer !

Les soldats durent trouver ce raisonnement très juste ; car ils s'écartèrent devant Galléhaut.

Celui-ci jeta quelques mots à l'avocat :

— Vous n'êtes qu'un misérable, et je devrais vous tuer. Mais vous ne vous battriez pas, et je ne veux pas vous assassiner. Je pars, et si quelqu'un essaye de me suivre, malheur à lui !...

Puis, prenant Marceline évanouie dans ses bras, il disparut avant que des Avenelles et ses amis fussent revenus de leur stupeur.

III

OU LES PARISIENS ÉPROUVENT UNE COMPENSATION AU DÉSAPPOINTEMENT DONT FRANÇOIS II AVAIT ÉTÉ CAUSE LE JOUR DE SON ENTRÉE DANS LA CAPITALE.

Quand le duc de Guise apprit de quelle manière Beau Page avait joué des Avenelles, il s'écria :

— Par la sangdieu ! Il est regrettable qu'un aussi bon gentilhomme ne soit pas à moi !

Il repartit le soir même pour Paris, après avoir ordonné une enquête sur les causes du massacre, et vivement interpellé le gouverneur de la ville.

— Pourquoi permettez-vous de telles réunions ?

— Eh ! monseigneur, n'est-ce pas l'application de l'Edit ?

— Quel édit ?

— Celui de janvier qui permet à ceux de la religion de se réunir dans les campagnes et les villes non fermées : Vassy n'est pas ville fermée.

— Votre édit de janvier ne durera guère, monsieur ; il est temps que nous revenions à Paris pour y défendre notre sainte religion.

Quelques jours après, il arrivait à Nanteuil et s'y arrêtait sans annoncer à son armée quel jour il repartirait.

Cependant, l'alarme se répandait dans Paris et aux environs de la capitale. Condé, prévenu le premier, par Galléhaut, de l'arrivée du duc de Guise, avait aussitôt écrit à Catherine pour lui demander ses ordres et surtout des soldats.

Mais la Reine-Mère était désarmée, elle préférait d'ailleurs avoir recours à la ruse : elle adressa une longue missive au duc de Guise, lui disant combien elle l'aimait et combien elle désirait le voir, pour le consulter sur les affaires du pays.

« N'entrez pas dans Paris, où vous avez tant d'ennemis, ajoutait-elle ; venez auprès de moi, venez reprendre votre place au conseil du Roi, et jamais ne connaîtrez amie plus dévouée que celle qui signe :

» CATHERINE. »

Le duc reçut cette lettre à Nanteuil.

— Ah ! belle cousine, s'écria-t-il, vous m'avez chassé parce que vous vous croyiez la plus forte ; et, maintenant que mon armée vous fait peur, vous voudriez m'en séparer ! Point ! J'entrerai à Paris quand je voudrai ; et vous endiablerez, lorsque vous apprendrez en quel appareil j'y suis entré.

Il se garda de répondre à la lettre de la Reine-Mère ; celle-ci, effrayée, se voyant isolée, craignant un coup de main, donna l'ordre à Troilus de tout préparer pour son départ ; et, le 12 mars, elle quitta Saint-Germain où elle se trouvait alors et se dirigea vers Monceau-en-Brie.

Elle se sentait battue ; les troupes de Condé n'étaient pas prêtes, l'amiral l'avait abandonnée à la suite de l'apostrophe insolente du roi de Navarre.

Affolée, comprenant que ses ennemis lui feraient un crime de conserver auprès d'elle le chancelier de L'Hospital, elle le pria de revenir à Paris et d'y rester. Le vieillard lui demanda :

— Est-ce une disgrâce, madame ?

— Hélas ! monsieur, je n'ai plus le pouvoir d'élever ni de disgracier personne.

Son cortège, habituellement si brillant, était triste ; on avait quitté Saint-Germain en toute hâte.

Quelques compagnies d'arquebusiers, de rares gentilshommes, pouvaient la défendre ; ce n'était plus la marche d'une reine, c'était une fuite.

Les enfants royaux, le Roi pleuraient.

Triste, sombre, les yeux perdus dans le vague, Catherine laissait aller sa litière, sans dire une parole.

Tout à coup, à la hauteur de Saint-Denis, Troilus se pencha à la portière et dit :

— Madame, il y a une troupe de gens venant par un autre chemin et qui ne veut pas s'arrêter...

— On ose me barrer le passage !... Qui donc ? Mort de ma vie ! Epée dehors, capitaine, et sus à ces insolents !

Troilus ne demandait qu'un ordre de ce genre : il souffrait autant que la Reine de son abaissement subit.

Levant son épée, il s'avança vers la troupe qui approchait en criant :

(*A suivre*) PIERRE SALES